

Conseil municipal de Toulouse

01 avril 2022

Projet d'intervention d'Odile Maurin porté finalement par Jamal El Arch et remanié à son style

Délibération 7.6 Résidence Négrenays – Bilan de la concertation portant sur le projet de renouvellement urbain (Opérations d'aménagement et projets urbains 22-0019)

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,

Il est toujours très intéressant de comparer la vision qu'à la mairie de Toulouse d'une concertation et la vision qu'en ont les habitants et habitantes. Encore une fois, nous constatons que votre vision minimaliste de la concertation produit lui aussi un résultat minimaliste. La question qui peut se poser est de savoir si vous voulez vraiment un résultat maximal ou si la situation vous arrange. En effet, malgré nos demandes régulières et répétées, vous continuez avec votre version minimaliste. Résultat, et ce n'est pas moi qui le dit mais vous qui écrivez dans la délibération qu'"aucun avis n'a été inscrit sur le registre mis à disposition avec le dossier de concertation du 7 septembre au 7 octobre 2020". Il est d'ailleurs intéressant de noter que si on s'en tient à votre délibération et au rapport joint, les habitantes et habitants n'ont jamais eu besoin d'organiser de nombreuses manifestations pour tenter de se faire entendre.

Je n'ai pas non plus été obligée d'intervenir auprès de Toulouse métropole Habitat pour qu'un couple de personnes âgées et handicapées ne voient pas arriver un déménageur pour embarquer tout leur mobilier dans un nouveau logement dont ils ne voulaient pas et pour lequel on leur avait forcé la main pour leur faire quitter leur logement destiné à être détruit.

Et quand j'interroge des habitantes et habitants, voici les retours qui me sont fait : « Le désamiantage a débuté en janvier sans préconisation ou information pour les habitantes et habitants qui ont découvert les déchets amiantés aux pieds de leurs immeubles, sous leurs fenêtres et devant la salle associative qui est sensée être active ». Une nouvelle fois, comme avec la cité des Anges, il apparaît qu'il y a un grand écart entre les annonces des bailleurs quant à la qualité des entreprises choisies et la réalité que constatent les habitants. Le sentiment général : habitant-e-s et associations nous disent que votre fameuse concertation a plus l'allure d'une information descendante que d'un vrai dialogue. Ils ont le sentiment que votre volonté est de les diviser, de les éloigner géographiquement et de casser les solidarités existantes entre les habitants. Pour les associations, elles nous indiquent avoir réussi à instaurer un dialogue avec la DAT seulement après leur pétition et leur marche bleue.

Il est important de maintenir le lien et d'être à l'écoute des habitantes et habitants désabusés. C'est pourquoi nous voterons contre ce rapport, qui d'une part nous paraît insincère au vu des retours de la population et d'autre part valide une procédure qui n'a rien de l'esprit d'une vraie concertation.